

## LANCEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURES DES TROPHÉES RÉGIONAUX REV3

Pour mettre en lumière des réalisations concrètes et ambitieuses en matière d'éco-construction d'éco-rénovation en **Hauts-de-France** !

Le CD2E, avec le soutien financier de la Région des Hauts-de-France et dans le cadre de la dynamique rev3, organise pour la 1<sup>ère</sup> année des Trophées régionaux.

L'objectif est triple puisqu'il s'agit de **mettre en lumière les bonnes pratiques régionales en matière d'éco-construction et d'éco-rénovation**, de **valoriser les professionnels** qui s'engagent dans des démarches vertueuses, et de permettre à ces professionnels, entreprises, architectes, maîtres d'œuvre, fournisseurs, développeurs, bureaux d'études, start-up, bailleurs, promoteurs..., d'**évaluer leurs projets pour progresser encore dans leurs pratiques**.

L'ambition de ces Trophées est claire : **inspirer les acteurs et accélérer la massification de la transition écologique**.

### Répondre au défi énergétique de notre siècle

Le secteur résidentiel-tertiaire est le secteur le plus énergivore puisqu'il consomme à lui seul 44% de l'énergie finale\* (\*chiffre de 2015 du Ministère de la Transition écologique et solidaire). Il occupe également la deuxième position en termes d'émission de gaz à effet de serre et de production de déchets en France\*. (\*Rapport du Conseil d'Orientation du Bâtiment Durable du CD2E – Juillet 2020).

Les Hauts-de-France sont particulièrement concernés par ces enjeux, notamment du fait du nombre important de passoires thermiques et de ménages en situation de précarité énergétique sur le territoire, phénomène aggravé par la crise énergétique actuelle.

- **40% des logements sont considérés comme des passoires thermiques\***
- **1 ménage sur 5 est en situation de précarité énergétique\***

(\*Rapport du Conseil d'Orientation du Bâtiment Durable du CD2E - Juillet 2020).

Avec ce poids colossal, le secteur du bâtiment est un levier puissant dont la Région des Hauts-de-France se saisit à travers notamment la Troisième Révolution industrielle.

### rev3, une dynamique partenariale pour transformer les Hauts-de-France

Portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale Nord de France, le Conseil Régional des Hauts-de-France, en partenariat avec un nombre important de territoires, la Troisième Révolution Industrielle met en perspective **un nouveau modèle économique, social et environnemental pour la Région**, croisant enjeux de transition énergétique et de développement d'une économie post-carbone.

rev 3 s'appuie sur cinq piliers :

- Développer des énergies renouvelables.
- Repenser les bâtiments comme autant de sites producteurs d'énergie.
- Se doter de capacités de stockage des énergies dans un contexte de production décentralisée.
- Déployer les réseaux intelligents.
- Réinventer la mobilité des personnes et des biens.

**Pour atteindre ces ambitions, le bâtiment** représente un formidable gisement d'économie d'énergies, rendu possible par la **démultiplication des réhabilitations énergétiques et environnementales vertueuses, par des choix éclairés, répondant à de bonnes pratiques, lors de la construction ou de la rénovation.**

Le CD2E, soutenu par la Région des Hauts-de-France, y contribue activement et a mené un travail de mise à jour du **référentiel rev3** portant pour la rénovation des bâtiments tertiaires. Ce référentiel servira d'outil d'accompagnement des politiques publiques.

**C'est dans ce contexte et avec la volonté de valoriser les bonnes pratiques, de mettre en avant ce qui se fait de mieux dans la région, que le CD2E organise pour la première fois les Trophées rev3 de l'éco-construction et de l'éco-rénovation dans les Hauts-de-France.**

## Une candidature sous forme d'auto-évaluation

L'appel à candidatures pour les Trophées rev3 est lancé à destination des **maîtres d'ouvrage, bailleurs, promoteurs, collectivités, bureaux d'études, constructeurs, entreprises, architectes...** : tout professionnel ayant **un bâtiment livré sur le territoire des Hauts-de-France entre mars 2020 et fin 2022.**

Un dossier de candidature est en téléchargement sur le [site internet](#) du CD2E. Les candidats ont jusqu'au 4 novembre 2022 pour le soumettre. Sont attendus une présentation détaillée du projet et **un exercice inédit et instructif d'auto-évaluation.** Chacun doit en effet auto-analyser son projet à l'aune de plusieurs critères de performance énergétique, d'énergies renouvelables, d'économie circulaire, de confort, de santé et d'usages, de gestion de l'eau, de territoire et de site. L'intention n'est cependant pas ici de sélectionner le projet exemplaire à tout point de vue. Il s'agit essentiellement de **repérer les bonnes pratiques et les démarches vertueuses** qui méritent d'être partagées et dupliquées. Celles-ci peuvent être en lien avec l'emploi d'éco-matériaux, le choix de bas carbone, la prise en compte de l'évolutivité dans l'usage des bâtiments, la déconstruction sélective,...

Deux catégories de prix sont prévues : Grand Prix de la construction et Grand Prix de la rénovation. Pour chacune d'elles, les trois meilleures candidatures recevront un Trophée rev3. Le CD2E et les membres du jury se réservent aussi le droit d'ajouter des mentions spéciales ou des coups de cœur.

**Les lauréats seront officiellement récompensés lors d'une cérémonie de remise des trophées qui se déroulera à Lille à la mi-décembre 2022.**

### Dates clés :

- **Septembre** : Lancement des Trophées rev3 du CD2E
- **4 novembre** : Date limite de réception des candidatures ([www.cd2e.com](http://www.cd2e.com))
- **25 novembre** : Echange distanciel entre les membres du jury et les candidats
- **Mi-décembre** : Cérémonie de remise des Trophées

### A propos du CD2E

Depuis 2002, le CD2E, Centre de Déploiement de l'Éco-transition dans les Entreprises et les Territoires, accompagne, conseille et forme les entreprises et les collectivités dans le développement de leur expertise et de leurs projets sous le prisme de l'éco-transition dans les Hauts-de-France.

La mission du CD2E est ainsi d'accélérer et de massifier la Transition écologique à l'échelle régionale, voire nationale, en mettant en place des leviers favorisant un développement économique vertueux et générateur d'emplois non délocalisables. [www.cd2e.com](http://www.cd2e.com)